UNIVERSITÉ D'ARTOIS

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Licence Géographie et aménagement

Niveau d'étude visé
BAC +3

ECTS
180 crédits
crédits

Durée
3 ans

Composante
UFR D'HISTOIRE GÉOGRAPHIE PATRIMOINES

Langue(s) d'enseignement
Français

Présentation

Objectifs

Cette licence permet aux bacheliers d'entrer dans une formation supérieure en géographie offrant une spécialisation progressive en aménagement du territoire. Elle est une alternative sérieuse aux classes préparatoires en permettant aux étudiants d'accéder à une culture géographique spécifique en phase avec les évolutions scientifiques et sociétales actuelles, sans oublier un approfondissement en langues étrangères et en histoire sur quatre semestres.

La licence de géographie et aménagement de l'Université d'Artois permet de s'orienter progressivement vers les métiers du développement territorial, de l'aménagement et de l'environnement. La formation permet aussi de se préparer efficacement aux métiers de l'enseignement, tant pour la préparation du concours dédié à l'enseignement primaire que la préparation du concours de l'enseignement du secondaire.

Savoir-faire et compétences

* Compréhension des grands enjeux sociétaux et environnementaux de la planète : modes d'occupation sur les plans économiques, culturels et sociaux, compréhension multiscalaire de l'interaction environnement- société
* Maîtrise des outils cartographiques (dont SIG) et statistiques
* Acquisition d'une culture disciplinaire et générale théorique et appliquée (dont stages de terrain et méthodologie)
* Travail en équipe
* Capacité d'adaptation

Dimension internationale

* Possibilités de mobilité d'étude à l'étranger dans le cadre des partenariats de l'Université d'Artois (différents programmes dont Erasmus+, conventions de coopération signés et valides entre l'Université d'Artois et des établissements étrangers).
  Consultez la rubrique Internationale du site de l'Université d'Artois pour connaitre les possibilités d'échanges www.univ-artois.fr/international/possibilites-dechanges et les modalités de candidature pour un séjour d'études à l'étranger www.univ-artois.fr/international/partir-etudier-letranger
* Cette formation est ouverte à la mobilité internationale de crédits (d'échange) dans le cadre des partenariats de l'Université d'Artois (différents programmes dont Erasmus +, conventions de coopération signés et valides entre l'Université d'Artois et des établissements étrangers).
  Le niveau de français requis, le niveau d'études concerné et la durée de la mobilité sont définis dans les accords de coopération.
  Renseignez-vous auprès de votre université d'origine pour connaitre le détail des possibilités de mobilité à l'Université d'Artois.

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 22 avril 2024

* *Si vous êtes un étudiant accueilli en mobilité dans le cadre d'un partenariat de l'Université d'Artois, consultez les pages Venir étudier à l'Université d'Artois https://www.univ-artois.fr/international/venir-etudier-luniversite-dartois*

Les + de la formation

Cette formation en trois ans vous permettra d'acquérir :

* une culture disciplinaire en géographie,
* des savoirs disciplinaires spécialisés concernant autant l'aménagement du territoire à
  l'échelle nationale et européenne qu'au développement local la gestion et la transformation
  des espaces urbains et ruraux, les questions de structuration de l'espace, notamment
  politique, les enjeux environnementaux contemporains, la construction des territoires à
  risques, les formes de mobilité, etc.
* des méthodes de travail qualitatives (expressions, communication, enquêtes, recherche
  bibliographique, etc.), quantitatives (statistiques, etc.) et graphiques (cartographie, système
  d'information géographique)
* la maîtrise d'une langue étrangère, compétence indispensable à l'insertion professionnelle.
* une culture sur les différentes périodes de l'histoire.
* Un savoir-être professionnel, alternant travail individuel et collectif, en salle et sur le terrain. Chaque année, un stage de terrain est organisé pour chaque niveau de formation.

Organisation

Aménagements particuliers

Accessibilité :
Si vous rencontrez un problème d'accessibilité (numérique ou du cadre bâti), vous pouvez prévenir la Mission handicap afin que des dispositions soient prises en concertation avec les services concernés.

https://www.univ-artois.fr/vie-etudiante/etudes-et-handicap

Stages

Stage : Obligatoire

Durée du stage : 4 à 6 semaines au semestre 6

Admission

Conditions d'admission

Accessible aux titulaires d'un baccalauréat, Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires ou équivalent.

FORMATION CONTINUE
La Licence est accessible aux salariés ou demandeurs d'emploi. Se rapprocher du service de la formation continue pour connaître les tarifs et conditions de prise en charge de la formation en fonction de votre situation.
Tél. 03 21 60 38 17 - fcu-fare@univ-artois.fr

Ils peuvent faire reconnaître leur expérience pour intégrer la Licence via la Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP) ou pour la valider via la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ou encore le parcours mixte.
Tél. 03 21 60 60 59 - fcu-pac@univ-artois.fr

Modalités d'inscription

Inscription via la plateforme Parcoursup pour les **lycéens qui préparent le baccalauréat et les étudiants déjà titulaires du baccalauréat qui souhaitent se réorienter.**

Droits de scolarité

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 22 avril 2024

Le taux des droits d'inscription dépend du cursus, du niveau d'études, de votre situation et de votre nationalité.
Plus d'informations : https://www.etudiant.gouv.fr/fr/droits-d-inscription-1489

Et après

Poursuite d'études

La Licence doit être appréhendée comme une étape. Il est conseillé de poursuivre par un Master, ou éventuellement une Licence professionnelle, afin d'optimiser ses chances d'accès à l'emploi.

Plusieurs possibilités s'offriront :

* Le Master DTAE « Développement des Territoires, Aménagement et Environnement » liant approches géographiques et économiques des territoires
* Le Master MEEF « Métiers de l'Enseignement et de la Formation » pour l'enseignement primaire (professorat des écoles) ou l'enseignement secondaire (professeur d'Histoire et Géographie).

Des Masters en géographie proposée dans d'autres universités peuvent également être envisagés dans le cadre d'une poursuite d'études.

Insertion professionnelle

Les débouchés en termes d'insertion professionnelle, après avoir suivi un cycle de Master dans la majorité des projets professionnels se font principalement dans les domaines suivants :

* La recherche (organisme public d'études et de recherche, laboratoire universitaire)
* L'enseignement (professorat des écoles, professorat des collèges et lycées)
* Les services liés à l'aménagement du territoire, à l'urbanisme, au développement territorial et à l'environnement
(administration, collectivité territoriale, grande entreprise, organisme professionnel, consultant prestataire de services, cabinet d'études et de conseils).

Infos pratiques

Autres contacts

UFR Histoire, Géographie, Patrimoines
Secrétariat Licence
histoire-geographie@univ-artois.fr

Responsable pédagogique :

Jérôme LAGEISTE

Campus

Campus d'Arras

En savoir plus

Page web de l'UFR Histoire, Géographie, Patrimoines
https://www.hgp.univ-artois.fr/les-formations-de-lufr-histoire-geographie-patrimoines

Vidéo Étudier en licence Géographie
https://artoistv.univ-artois.fr/jpo-2024/video/5652-jpo-2024-licence-de-geographie/

Référentiel RNCP : 24433

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 22 avril 2024

Programme

Organisation

Un parcours unique est proposé : il suit le schéma classique d'une Licence. La première année généraliste met l'accent sur l'acquisition des concepts géographiques de référence, sur des aspects de méthodologie ainsi que sur des enseignements d'ouverture (disciplinaire et non disciplinaire).

La seconde année permet de consolider la culture, les méthodologies et les outils du géographe (cartographie numérique et analyse plus complexe de l'étude des traductions spatiales, des transformations des sociétés et des territoires aux échelles locale, régionale, nationale et internationale).

La troisième année intègre un parcours « aménagement », un approfondissement des thématiques et du maniement des outils. Elle offre une ouverture pluridisciplinaire (droit de l'environnement, aménagement, outils de planification).

La réalisation d'un stage en milieu professionnel de 6 semaines au sixième semestre, les témoignages de professionnels issus de bureaux d'études, de collectivités territoriales sont le moyen pour les étudiants d'acquérir des compétences préprofessionnelles. De même, l'initiation à la recherche en géographie passe par l'apprentissage d'approches du terrain (trois jours en L1, une semaine en L2 et en L3). Ces stages de terrain encadrés par plusieurs enseignants donnent lieu à un travail en amont (recueil de données et d'informations), in situ (recherche de marqueurs spatiaux, entretiens) et en aval (restitution sous la forme d'un mémoire collectif).

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 22 avril 2024